

Bulletin d'informations
municipales édité
par la mairie de
La Ferté-Milon



SITE INTERNET
www.lafertemilon.fr
ADRESSE MAIL
mairie.fertemilon@orange.fr
PANNEAU LUMINEUX
en centre ville

LA FERTÉ-MILON

Forteresse d'inspiration



Profitez de ces moments mérités

Nous arrivons déjà en période de fêtes de fin d'année, qui je l'espère apporteront un peu de joie et de légèreté dans nos cœurs malgré ce contexte morose.

Je profite de ce numéro, pour saluer tous ceux qui font vivre la magie de Noël dans notre commune. Les habitants qui se préparent à décorer leur façade, les commerçants qui décoorent leur vitrine, les associations qui organisent des manifestations, les équipes municipales et les élus qui travaillent pour préparer au mieux ces fêtes et, vous tous, qui vous impliquez dans la vie communale.

Les animations de décembre sont, pour la plupart d'entre elles, gratuites, n'hésitez pas à y aller et partager un moment convivial et chaleureux. Il y en a pour tous les goûts, des spectacles, des moments festifs et des moments de solidarité. C'est cette humanité qui fait la différence et qui nous inspire confiance pour l'avenir de tous ; on la touche du doigt au cœur de notre bourg plein de vie !

Milonaïses, Milonaïs, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 14 janvier prochain à LA SALLE (polyvalente), rue Montolon, pour la cérémonie des Vœux, synonyme de retrouvailles, après deux années qui nous en avaient privés afin de lancer ensemble l'année 2023 ! J'espère vous y voir nombreux et j'invite particulièrement les nouveaux Milonaïs à venir nous rencontrer.

Céline Le Frère

Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon



Cérémonie du 11 novembre en présence de nombreux Milonaïs et avec la participation des enfants et de leurs enseignants pour la lecture de courriers de soldats et chanter la Marseillaise
Témoignage des cheminots par M. Bazia.



N°141

DÉCEMBRE 2022-JANVIER 2023

Production Pop Gospel Music
Spectacle Musical

Féerie de Noël
avec **POP'N GOSPEL**
VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2022
Eglise St-Nicolas 18H00
LA FERTE MILON
Entrée Gratuite - Infos : 03 23 96 70 45

Goûter de Noël à 17h

Un goûter sera offert au 31 rue de la Chaussée, possibilité de photographier les enfants avec le Père Noël en personne.

Spectacle de Noël à 18h

Féerie de Noël
Eglise St-Nicolas

Pop'n Gospel vous propose un spectacle musical chanté et joué en direct, dans un décor féérique, où l'interactivité et l'humour omniprésents raviront le cœur des petits comme des grands !

Spectacle gratuit

Cérémonie des vœux du Maire
le 14 janvier 2023 à 17h
LA SALLE (polyvalente) rue Montolon
entrée libre
pour tous



AGENDA

Samedi 10 décembre 16h

CONFÉRENCE

" Le château de
La Ferté-Milon :
aux origines de la
Renaissance

Réservation
indispensable :
03 23 96 52 30

Cinéma Jean-Racine, accès gratuit



Dimanche 11 décembre

Marché campagnard
sur l'île Lamiche



Dimanche 11 décembre à 14h

MJC • Randonnée pédestre,
rdv sur le mail

Dimanche 11 décembre à 17h

Inauguration de la crèche
sur l'île Lamiche

voir en p.4

Vendredi 16 décembre

Goûter de Noël à 17h
31 rue de la Chaussée

Spectacle de Noël à 18h
Féerie de Noël à l'église St-Nicolas



2023

Samedi 7 janvier

Galette des rois organisée
par le CCAS pour les plus de
65 ans (sur réservation)

LA SALLE (polyvalente) rue Montolon

Dimanche 8 janvier

Marché campagnard
sur l'île Lamiche



Dimanche 8 janvier à 14h

MJC • Randonnée pédestre,
rdv sur le mail

Samedi 14 janvier 17h

Vœux du Maire
LA SALLE (polyvalente)



CADRE DE VIE

Éclairage public : résultat consultation des citoyens

Sur les 303 personnes qui ont participé à la consultation citoyenne sur les modalités de l'extinction de l'éclairage public, 88% se sont déclarés favorables à cette extinction, dont 62% sur le créneau 23h-6h, 48% pour une extinction totale, 42% pour une diminution de l'éclairage festif et 36% pour que l'éclairage des monuments s'éteigne à 23h tous les jours.

Nous nous étions engagés à suivre les préconisations des suffrages les plus élevés pour chaque choix et c'est ce qui a été fait depuis le 1^{er} novembre pour 3 mois. À partir du 15 décembre jusqu'au 20 janvier vous pouvez également nous faire part de vos remarques via ce QR-Code (exemplaires papiers disponibles en mairie). En janvier, nous dresserons un constat avant d'entériner définitivement les modalités d'extinction.

Céline Le Frère



Dégâts causés par les sangliers

Nous avons été alertés par des Milonais au sujet de dégradations commises par des compagnies de sangliers et ce, malgré les protections périphériques (clôtures, fossés et autres). Cette présence, en plus des dommages matériels, représente également des risques pour la sécurité des administrés : risques de collisions routières, d'attaques d'animaux domestiques ou d'êtres humains.

Le constat est que la population des sangliers est trop importante et doit être régulée.

Nous avons donc rencontré associations de chasse, autorité préfectorale et agent de développement de l'Ourcq de la fédération des chasseurs pour faire un état des lieux de la situation et voir ensemble les actions qui pourraient être entreprises. L'objectif est de limiter la prolifération des sangliers, de contenir leur population.

Une dizaine d'associations disposent d'un plan de chasse dans et autour de la localité milonaise. Nous allons avec l'aide de la fédération des chasseurs les sensibiliser pour augmenter le nombre de chasses notamment sur les secteurs les plus touchés.

Enfin nous allons préparer un arrêté communal dans les secteurs qui ne disposeraient pas de plan de chasse afin de mettre en place des battues d'effarouchement, bien entendu tout ceci en étroite collaboration avec la gendarmerie, la voirie départementale...

D'ores et déjà, nous demandons aux habitants ayant fait l'objet de dégradations de se manifester auprès de la mairie pour informer les autorités compétentes qui pourraient éventuellement augmenter les prélèvements.

Marc Andrieux

Permanence ABF Architecte des bâtiments de France

Jeudi 22 décembre de 9h30 à 12h uniquement sur rendez-vous en mairie au 03.23.96.70.45.

Permanence Région en mairie

Ce service d'écoute et d'information vous accompagne dans la constitution de vos dossiers que vous soyez un particulier, un responsable associatif, un chef d'entreprise, un artisan :

Permanences le deuxième mercredi de chaque mois

de 9h30 à 12h

Tél : 03.74.27.30.34

Emploi Proch'Emploi, aides aux entreprises...

Formation Chèque Pass'formation, aides à la formation professionnelle, plan d'apprentissage, bourse d'étude...

Pour les particuliers Aide au transport, aide à la garde d'enfant, aide au permis de conduire, l'aide à la rénovation énergétique des logements privés, aide à la conversion des véhicules essence au bioéthanol, etc.

LE MOT DE L'OPPOSITION : COLLECTIF AVENIR ET PROGRÈS

Pour revenir sur le dernier Milon Info et sur le débat à propos de l'éclairage public : nous tenons à préciser que notre vote sur ce sujet s'inscrit dans une logique d'optimisation de la maîtrise des consommations énergétiques. Vous avez pu voir et entendre tout le blabla sur la nécessité d'éteindre la lumière dans la ville, ou comment vous faire accepter une décision ; il est dommage d'attendre que les prix flambent pour s'apercevoir de tout cela ! Nous pouvons également nous interroger sur la politique énergétique de notre commune : pourquoi la ville n'est-elle pas entièrement couverte par des LED ? Pourquoi ne pas réduire le nombre de points lumineux ? Pourquoi ne pas avoir profité des travaux récents pour mettre en place des solutions intelligentes ? Pourquoi ne pas réfléchir sur les autres postes énergétiques, comme le chauffage de la mairie ou la régularisation du chauffage des équipements ? Pourquoi ne pas produire nous-mêmes notre énergie ? Beaucoup de questions, de possibilités, et comme toujours, une majorité en réaction... Un célèbre homme politique a dit un jour : « Gouverner, c'est prévoir. » Nous vous laissons faire votre propre jugement.

Et que dire de cette pseudo-consultation citoyenne où l'on vous a proposé des solutions déjà validées en conseil municipal ? C'est se moquer des Milonais. Vous comprendrez notre non-participation à ce gâchis.

Il a été évoqué en conseil municipal la participation de notre commune à la 14^e édition du Jour de la Nuit le 15 octobre dernier, un événement national de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé (bon à savoir : certaines communes parlent de ces sujets depuis quatorze ans...), mais cela n'a pas eu lieu. Il est vrai qu'il est beaucoup plus facile de parler que de passer aux actes.

CCAS

Les interventions du CCAS pour la fin de l'année

Les fêtes de fin d'année approchent, les membres du CCAS se sont récemment réunis et ont décidé :

De réévaluer le montant des bons attribués aux personnes ou couples âgés de plus de 65 ans et non imposables sur le revenu. Une personne seule recevra un bon d'achat de 60€, tandis qu'un couple se verra octroyer un bon d'achat d'une valeur de 80€.



Pour recevoir ces bons d'achat présentez-vous au secrétariat de la mairie, muni de votre avis de non-imposition ou d'un montant d'imposition avant déduction inférieur ou égal à 650€.

Tous les Milonais ayant plus de 65 ans recevront deux places pour assister au film de leur choix au cours de l'année 2023 au cinéma Jean-Racine de La Ferté-Milon.



Les bénéficiaires de dotations alimentaires servies par les Restos du Cœur et la Croix Rouge recevront un chèque cadeau d'une valeur de 50€ pour une personne, auxquels s'ajouteront 15€ par personne à charge. Aucune démarche à faire, les bénéficiaires sont identifiés par les partenaires.

Ces diverses libéralités seront adressées aux bénéficiaires pour le 15 décembre.

Les années 2020 et 2021 et notamment les fêtes de fin d'année ont été fortement impactées par la crise sanitaire. Les rassemblements ayant été fortement déconseillés et même interdits à certaines périodes, le CCAS avait suspendu l'organisation de la traditionnelle galette des Rois, mais aussi les voyages et sorties. Les sommes habituellement utilisées pour l'organisation de ces manifestations ont été reportées sur des bons d'achat d'une valeur de 20€ remis en décembre 2020 et décembre 2021 à chaque Milonais de plus de 65 ans représentant des dépenses budgétaires respectives de 8 840€ et 8 640€. Ces attributions ne seront pas reconduites en 2022 puisque les activités ont repris.

En cette belle journée ensoleillée du 30 septembre, ce sont 80 personnes qui ont participé au voyage à Meaux organisé par le CCAS.

Vous êtes âgé(e) de plus de 65 ans, nous vous invitons à inscrire à votre agenda :

- La Galette des Rois le samedi 7 janvier 2023 à LA SALLE (polyvalente) rue Montolon.
- Un voyage à Boulogne-sur-Mer avec visite libre de l'aquarium Nausicaa et la découverte des cerfs-volants sur la plage le mardi 18 avril 2023.

Françoise Bocquet

Le secrétariat de mairie sera fermé les samedis 24 et 31 décembre 2022.

En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter au 06.08.12.78.59 ou au 06.30.75.44.56

Téléthon
2022

" LE MUSCLE AU SERVICE DE CEUX QUI N'EN ONT PAS"
Les 2 et 3 décembre 2022 au gymnase et city stade



Durant la semaine précédant l'événement, le lycée Potel mettra en place une animation dont l'objet sera soit en km parcourus, soit en poids soulevés d'égaliser le nombre d'habitants de la commune : objectif 2 200.

Vendredi 2 décembre dès 15h30

Grande zumba kids avec la participation des élèves de l'école élémentaire.

Le samedi 3 décembre

de 9h à 15h Animations sportives et culturelles : handball, Racine Ouvrière, La Gaulle Milonaise, tir à l'arc, haltérophilie...
Toutes ces animations sont ouvertes au public.

Dès 15h Zumba adulte géante

Buvette toute la journée, de même qu'au gymnase de Neuilly-Saint-Front à l'occasion d'une rencontre de handball.

Animations, buvettes et dons au profit du téléthon !

Même 1 euro permettra de faire avancer la recherche, des tirelires Téléthon seront à votre disposition au gymnase.

SOYONS NOMBREUX À PARTICIPER À CET ÉVÉNEMENT

POUR TOUS ...

ORCHESTRE DE PICARDIE

Orchestre national en région Hauts-de-France

Concert symphonique le 10 décembre

DISTRIBUTION DU CONCERT
Johanna Malangré, direction
Anna Harvey, mezzo-soprano

PROGRAMME DU CONCERT
Dai Fujikura
Secret Forest
Richard Wagner
Wesendonck lieder
Felix Mendelssohn
Symphonie n°3 Ecossaise



Gymnase Germain Thibault
Rue Alfred Juneaux
02600 Villers-Cotterêts
Réservation :
École de musique 03 23 96 52 30

Mission Locale
pour l'Emploi des Jeunes
du Soissonnais

SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION
ET DE L'ORIENTATION
POUR LES JEUNES

Tu as entre 16 et 25 ans ?
Tu as terminé ta formation initiale
avec ou sans diplôme ?
Tu recherches un emploi,
tu as des questions, des projets ?

03 23 74 51 14

CONTACTE-NOUS !

Z.I. Les Verriers • 4 Impasse des charbonniers • 02600 VILLERS COTTERETS
03 23 74 51 14 - www.missionlocalesoissonnais.fr

Dans le cadre de ses actions culturelles,
la Communauté de Communes Retz-en-Valois propose une

CONFÉRENCE
ÉTUDE ET VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE ET MONUMENTAL

ville Aquilon

SAMEDI
10 DÉCEMBRE
2022 - 16H
CINÉMA DE
LA FERTÉ-MILON

LE CHÂTEAU DE
LA FERTÉ-MILON :
AUX ORIGINES
DE LA RENAISSANCE



ACCÈS
GRATUIT

DURÉE : 1H20
La conférence
sera suivie d'un échange
avec le public

RETZ-EN-VALOIS
Communauté de Communes

*Nous devons apprendre à vivre ensemble
comme des frères, sinon nous allons
mourir tous ensemble comme des idiots.*
Martin Luther King

**Ensemble
Venez chanter
et goûter !**

**Dimanche 11 décembre
17h L'île Lamiche**

Vin chaud et
chocolat chaud offerts

Crèche

Présentée par L'association Les Racines de l'Ourcq
avec le soutien de la mairie de La Ferté-Milon

Les Racines de l'Ourcq

« On nous fait croire que le bonheur c'est d'avoir... » Alain Souchon

Retrouvons-nous, pour le BONHEUR d'être ensemble, une parenthèse de légèreté, l'union de nos voix qui réchauffe nos cœurs (sinon ce sera le chocolaté et le vin chaud).

Voici quelques titres de chants que nous partagerons :

- *La cage aux oiseaux* de Pierre Perret
- *Demain des Enfantastiques*
- *Quand les hommes vivront d'amour* de Félix Leclerc
- *Enfants de Palestine ou enfants d'Israël* de Vox Angeli
- *On écrit sur les murs* des kids United.

Au bonheur de se revoir

Racinement vôtre, Bernadette Wascot pour Les Racines de l'Ourcq

Club Jean Racine

Pour terminer l'année 2022, les adhérents du Club Jean Racine vont se retrouver le 14 décembre pour le Loto annuel qui sera suivi d'un goûter.

Le bureau élargi a programmé le voyage d'une semaine pour septembre 2023 : destination Bretagne nord.

Venez nous rejoindre si cela vous tente.

Bonnes Fêtes de fin d'année, le bureau

La Ferté-Milon, animations, culture et Loisirs

L'association organise un loto le dimanche 11 décembre à 14h30 dans la salle du 31, rue de la Chaussée.

Renseignements et réservations 03.23.96.77.42 ou lafertemilon.acl@orange.fr

La bibliothèque sera fermée entre le 25 décembre et le 1^{er} janvier 2023.

Association Au Fil des Ans

Le 3 novembre, les membres de l'association Au Fil des Ans ont fait appel au fidèle François Chylinski pour animer une après-midi festive et musicale au son de l'accordéon. Un goûter offert par l'association clôturait cette animation. L'ambiance comme d'habitude était au rendez-vous. Les familles qui accompagnaient les résidents de L'EHPAD ont dansé avec eux et se sont montrés très enthousiastes.

Les planètes règlent enfin leurs premiers froids pour annoncer l'hiver, retour aux petites laines et à la tombée du jour plus précoce.

« Marquise, si mon visage a quelques traits un peu vieux, souvenez-vous qu'à mon âge, vous ne vaudrez guère mieux ». Ainsi s'exprimait Pierre Corneille en 1660, les temps ne changent pas, reste le plaisir d'être ensemble.

Mireille Létoffé, présidente.

La Gaule Milonaise

Les permis de pêche 2023 seront disponibles mi-décembre 2022

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone : Yan Danger 07.78.66.52.08, Véronique Danger 06.21.43.38.22, Dominique Linotte 06.76.25.14.92

Le rendez-vous se fera devant notre habitation. Si paiement espèces prévoir la somme juste (impossibilité de rendre la monnaie) ou chèque libellé à l'ordre de : La Gaule Milonaise

- Le numéro de votre ancien permis ou nom, prénom, date de naissance et votre adresse complète et le type de permis (majeur, inter-fédéral etc.), option étang...

L'évolution du tarif est dû à l'augmentation de la taxe CPMA par contre le prix de nos options étang reste identique.

De 0 à 12 ans : permis découverte.....7€	De 12 à 18 ans : permis mineur 22€
Femme : permis découverte..... 36€	Adulte : permis majeur77€
Adulte : permis interfédéral..... 105€	Journalier : permis complet 12€
Carte hebdomadaire : 34€	

Options étang de Fontenil "Carpodrome" : Annuel...45€ Journalier...10€ Carpe nuit...100€

À tous nos adhérents merci de faire passer l'information car on n'a pas tous accès à internet.

Nouveau rendez-vous ?

Les grognards

Avec l'ouverture du Maillon fertile anciennement le Faubourg Saint-Jean à La Ferté-Milon, m'est venue l'idée d'ouvrir un club de copains "les Grognards". L'idée est de recréer l'ambiance que l'on rencontre dans les estaminets du Nord de la France afin de passer un bon moment convivial devant une boisson, une pâtisserie du Maillon Fertile et rompre toute solitude.

Je propose deux RDV par mois, pour décembre les 2 et 16 à 14h, des dates indicatives qui vous seront confirmées par sms.

Contactez-moi au 07.81.68.55.55
Michel pour les Grognards

**POUBELLE VERRES
MARDI 13 DÉCEMBRE**



Mairie de La Ferté-Milon 29, rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon ☎ 03.23.96.70.45

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h

Le secrétariat de mairie sera fermé les samedis 24 et 31 décembre 2022.

En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter au 06.08.12.78.59 ou au 06.30.75.44.56

Bulletin d'informations municipales MILON INFO N°141 DÉCEMBRE 2022-JANVIER 2023

Directrice de publication : Céline Le Frère.

Les textes fournis par les associations et autres le sont sous la responsabilité des auteurs.
Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique.